

Arrondissement de
RAMBOUILLET
Canton de CHEVREUSE
Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation
20/04/2026

Date d'affichage de convocation
20/04/2026

Nombre de conseillers

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-six,

Le 27 avril,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Pierre-Louis BRIERE.

Présents :

Pierre-Louis BRIERE, Laetitia MARLIN, Ouafae BENDRISS, Thérèse MALEM, Nicolas BRUNET, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Sahar MENDY

Excusés :

Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Evelyne COURTECUISSÉ

Date de la séance :

27 avril 2026

Objet :

Aide facultative n°23/2026

Aide financière
Dette de loyer, factures
de cantine et
périscolaires et aide
alimentaire

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à Madame / , domiciliée à Magny-les-Hameaux :
, une aide financière sous forme d'un prêt remboursable sur
18 mois pour un montant de 528,70 € et REFUSE une aide financière pour les factures
de cantine et de périscolaires ainsi que l'aide alimentaire.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

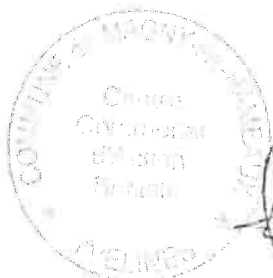
Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 11/05/2026

Certifié exécutoire le : 11/05/2026

Le Président du C.C.A.S

Pierre-Louis BRIERE



Accuse de réception en préfecture
076-267801082-20260427-DCCAS2026AIDE23-DE
Date de réception préfecture : 11/05/2026